



## **Garantie à responsabilité limitée de 20 ans**

### **PolyRoche Inc.**

6155 Boul. Couture

St. Leonard, Québec, Canada, H1P 3G7

Téléphone: (514) 312-4087

Télécopieur: (514) 667-1551

### **A. Garantie de 20 ans du propriétaire d'origine**

Les lambris à apparence rocheuse et les accessoires de PolyRoche Inc. sont fabriqués à partir de matières premières et sont le produit d'une technologie de pointe permettant d'assurer des années d'utilisation sans maintenance.

PolyRoche Inc. garantit exclusivement à l'acheteur d'origine de notre produit pour une période de 20 ans à compter de la date d'achat et au propriétaire du bien sur lequel nos produits ont été appliqués, que le lambris de PolyRoche Inc. appliqué sur cette propriété ne s'écaille pas, ne pèle pas, ne se rouille pas, ne s'effrite pas, n'ébrèche pas, ne craque pas, ne se corrode pas et ne sera pas rongé par les termites comme résultat des défauts des matières ou de fabrication.

Au cas où l'un des défauts suivants survient au cours des 20 ans de garantie, pendant qu'il ou elle est encore le ou la propriétaire du bien sur lequel le(s) produit(s) à base uréthane de PolyRoche Inc. ont été appliqués et, sous réserve que les modalités de cette garantie soient respectées et que la réclamation soit rapportée comme indiqué ci-dessous, PolyRoche Inc. s'engage suivant ses choix, à réparer ou à remplacer le matériel du propriétaire d'origine, les accessoires et le lambris de PolyRoche Inc. jugés défectueux, en fonction du calendrier ci-dessous, conformément aux modalités de cette garantie. Au cas où un remplacement est exigé, PolyRoche Inc. se réserve le droit de rembourser en espèces, à sa seule discrétion et suivant le tableau ci-dessous, les produits jugés défectueux au lieu de les remplacer.

Nombre d'années de la date d'achat	Couverture de PolyRoche Inc.	Responsabilité De l'acheteur
1	100%	0%
2	100%	0%
3	100%	0%
4	100%	0%
5	100%	0%
6	90%	10%
7	90%	10%
8	85%	15%
9	75%	25%
10	70%	30%
11	65%	35%
12	60%	40%
13	55%	45%
14	50%	50%
15	40%	60%
16	35%	65%
17	30%	70%
18	25%	75%
19	20%	80%
20	10%	90%

### **B. Enregistrement de la garantie :**

L'acheteur d'origine et l'entrepreneur chargé des travaux d'installation doivent enregistrer cette garantie dans la section spécifiée indiquée sur le site Internet de PolyRoche Inc. [www.polyroche.com/warranty-registration](http://www.polyroche.com/warranty-registration), dans un délai de trente (30) jours de la date d'achèvement des travaux d'installation de ces produits afin que l'acheteur soit éligible à la couverture de cette garantie. L'acheteur d'origine doit fournir la facture d'achat d'origine, en plus de l'enregistrement de la garantie pour être éligible à la couverture de cette garantie.

### **C. Conditions non couvertes par cette garantie :**

La garantie couvre seulement les dommages spécifiés dus uniquement aux défauts de fabrication du lambris et des accessoires à base uréthane de PolyRoche Inc. et les dommages survenant sous les conditions normales d'utilisation et d'entretien. La garantie ne couvre pas et PolyRoche Inc. décline toute responsabilité, des défauts ou dommages des produits dus à une installation défective ou inappropriée, à

un tassement inadap t  de la structure sur laquelle sont install s les produits ou au d placement des composantes de la structure ou des surfaces adjacentes. En outre, elle ne couvre pas les d fauts dus   la structure (y compris les fondations et les murs), aux dommages accidentels ou   la n gligence, aux actes ou dommages intentionnels, au feu, au vent, aux inondations,   la foudre, aux d sastres naturels,   la mauvaise utilisation,   l'entretien inappropri  ou au manque de maintenance appropri e et n cessaire du produit,   l' rosion normale et pr visible des surfaces,   la moisissure,   l'exposition aux produits chimiques dangereux ou vapeurs ou aux pluies acides,   la d coloration des sols due   la pollution atmosph rique,   la distorsion ou d formation dues aux sources de chaleur inhabituelles (y compris les grils ext rieurs et la r flexion provenant des fen tres ou l'isolant thermique), ou   l'installation des accessoires incompatibles avec le lambris   base ur thane de PolyRoche Inc. ou qui sont install s de fa on   nuire   la performance du lambris de PolyRoche Inc. Cette garantie couvre uniquement les produits non peints et ne s'applique pas aux finitions appliqu es au produit par le propri taire.

#### **D. Proc dure de r clamation et de garantie :**

Si vous pensez que votre lambris contient des d fauts de fabrication couverts par cette garantie,  crivez simplement   : PolyRoche Inc., 6155 Blvd. Couture, Montr al, Qu bec, Canada, H1P 3G7. Attention : Services de vente et de garantie.

**Important : Toutes les r clamations relatives   cette garantie doivent  tre rapport es   PolyRoche Inc. dans les soixante (60) jours suivant la date de la premi re d couverte du d faut. Le demandeur doit d crire le d faut et fournir le nom, l'adresse, la date d'installation et le num ro de certificat de la garantie si disponible.**

Le demandeur devra accorder une p riode raisonnable   PolyRoche Inc. pour  tudier la r clamation et inspecter le lambris pour y d tecter les d fauts avant le d but des r parations. Il est possible que l'on vous demande de fournir des photos et/des  chantillons   emporter, suivant le choix de PolyRoche Inc., en rapport avec cette  tude. Si votre lambris comporte des d fauts de fabrication couverts par cette garantie, PolyRoche Inc. s'engage   r parer ou   replacer, suivant ses choix, le lambris   base ur thane   apparence rocheuse jug  d fectueux conform ment aux modalit s de cette garantie, ou en lieu et place d'une r paration ou d'un remplacement, PolyRoche Inc. peut rembourser une somme calcul e proportionnellement au prix d'achat d'origine des produits jug s d fectueux. PolyRoche Inc. peut demander et payer une entreprise, un revendeur, un entrepreneur, un applicateur ou un distributeur d'effectuer les r parations couvertes par cette garantie   son nom.

La p riode de garantie ne doit pas  tre prolong e   cause des r parations ou des accords de remboursement sur les lambris ou les accessoires d fectueux.   cause de l' rosion normale, la couleur du lambris de remplacement peut varier et lustrer par rapport aux produits install s au d part. De telles variances ne sont pas des d fauts et PolyRoche Inc. en d cline la responsabilit .

#### **E. Dispositions g n rales :**

**PolyRoche Inc. se r serve le droit d'arr ter ou d'effectuer des modifications sur l'un de ses produits. Si les produits couverts par cette garantie ne sont pas disponibles, PolyRoche Inc. a le droit de les remplacer par des produits de qualit  ou de valeur  quivalente,   sa seule discr tion. PolyRoche Inc. n'offre pas de garanties expresses except  comme indiqu  ci-dessus et n'est pas responsable des dommages mineurs, sp ciaux ou importants de toutes sortes r sultant de la violation des garanties indiqu es ci-dessus ou en rapport aux produits de rev tement couverts par cette garantie. Sa responsabilit  et l'unique recours du propri taire se limitant aux r parations ou au remboursement comme indiqu  ci-dessus. Aucun repr sentant de PolyRoche Inc. distributeur, revendeur ou entrepreneur n'est autoris    apporter des modifications ou changements   cette garantie.**

Certaines provinces ou  tats n'autorisent pas l'exclusion ou les restrictions aux dommages mineurs ou importants, par cons quent la restriction ou l'exclusion susmentionn e ne s'applique peut- tre pas   vous.

Cette garantie vous donne des droits l gaux sp cifiques et vous pouvez avoir d'autres droits qui varient d'une province ou d'un  tat   l'autre.



**FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE**

**PolyRoche Inc.**

6155 Couture  
Montréal, Québec, Canada, H1P 3G7  
Téléphone: (514) 312-4087  
Télécopieur: (514) 667-1551

**Date d'achat:** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
**Date d'achèvement d'installation:** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Renseignement de l'acheteur:**

Nom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Ville / Province / État: \_\_\_\_\_  
Code postal / Code ZIP: \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

**Emplacement d'installation des lambris de PolyRoche Inc. (si différent de celui cité ci-dessus):**

Rue: \_\_\_\_\_  
Ville / Province / État: \_\_\_\_\_  
Code postal / Code ZIP: \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_

**Renseignement sur l'entrepreneur chargé des travaux d'installation:**

Compagnie: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Ville / Province / État: \_\_\_\_\_  
Code postal / Code ZIP: \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_  
Représentant de la compagnie: \_\_\_\_\_ (en lettre moulée)  
Signature du Représentant: \_\_\_\_\_

Description du Projet:	Couleur du Produit:	Quantité Installée:

**Signature du client:** \_\_\_\_\_

**Note: Veuillez attacher une copie du reçu de vente des matières premières et de l'entrepreneur chargé des travaux d'installation.**